

La nouvelle directrice du Centre LAVI, Muriel Golay, fait le bilan de l'année 2018. Même si les obstacles restent nombreux, toujours plus de victimes d'agressions trouvent le courage de dénoncer la situation

## «La parole s'est libérée»

XENIA VILLIERS

**Violences sexuelles** ▶ Le bilan est préoccupant. Le nombre de demandes d'aide auprès du Centre genevois de consultations de la Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) a augmenté de 23% en 2018. La hausse la plus importante, de 30%, concerne les infractions contre l'intégrité sexuelle. L'association, créée en 1994, a pour mission d'offrir une aide juridique et psychologique gratuite aux personnes ayant subi une infraction pénale qui a atteint leur intégrité physique, psychique ou sexuelle. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Muriel Golay est la nouvelle directrice du Centre genevois. Passionnée par les politiques publiques de justice sociale, elle a travaillé pendant plus de dix ans à la tête du bureau de promotion de l'égalité entre femmes et hommes. Elle analyse le rapport d'activité du Centre LAVI pour *Le Courrier*.

**Vous avez travaillé au bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes.**

**En quoi la perspective de genre est-elle pertinente pour le centre LAVI?**

Muriel Golay: Dans 72% des cas, ce sont des femmes qui font appel à nos services, majoritairement dans le cadre de violences conjugales. Ensuite, la perspective de genre est fondamentale pour comprendre la manière dont les institutions vont apporter leur aide. Par exemple, il y a vingt ans, la catégorie «des hommes victimes de violence conjugale» était inexistante. Cette nouvelle catégorie génère le besoin de structures spécialisées.



Pour Muriel Golay, la mobilisation historique de la grève du 14 juin confirme une réelle évolution de la société, en particulier sur les questions liées aux violences sexuelles. KEYSTONE

**Comment expliquer l'augmentation des demandes de consultation?**

Le Centre enregistre une hausse des demandes d'aide presque chaque année. En 2018, on constate une explosion qui suit l'augmentation des infractions dénoncées par la police genevoise. Premier facteur: la collaboration avec la police qui dirige systématiquement les victimes vers le Centre LAVI. Après vingt-cinq ans d'existence, notre expertise est aussi mieux connue. Nous sommes ancrés dans le réseau institutionnel, avec l'Hospice général. Solidari-

té femmes et les Hôpitaux universitaires de Genève, qui dirigent les personnes vers nous. Enfin, le mouvement #MeToo doit être pris en compte. La parole s'est libérée et les victimes savent que leur cas n'est pas isolé. La mobilisation historique de la grève du 14 juin confirme d'ailleurs une réelle évolution de la société sur ces questions.

**Les victimes osent donc plus facilement dénoncer?**

Oui. Mais sur le terrain nous constatons que les personnes ont toujours un grand sentiment de honte. Dans la majorité

des cas de violences contre l'intégrité sexuelle, l'auteur est connu. Ce qui rend la démarche extrêmement difficile.

**Les agressions sexuelles sur personnes mineures sont également en augmentation (35 cas en 2017 contre 81 cas en 2018)...**

La dynamique du mouvement #MeToo peut ici aussi expliquer le nombre d'adultes qui souhaitent dénoncer un abus vécu pendant l'enfance. Il n'est jamais trop tard pour se reconstruire. Même s'il y a prescription sur le plan pénal, nous

pouvons les aider, par exemple en prenant en charge un soutien psychologique. La victime peut même être indemnisée, selon les spécificités du dossier.

Pour les agressions sexuelles sur les enfants, le Service de protection des mineurs (SPMI) prendra les mesures nécessaires. Nous accompagnons souvent les parents, qui sont des proches au sens de la LAVI.

**Des mesures de préventions ont-elles été adoptées?**

Une nouvelle brochure, «Abus sexuel sur personnes mineur-e-s» est disponible sur le



**«Même s'il y a prescription sur le plan pénal, nous pouvons les aider»** Muriel Golay

site<sup>1</sup>. Elle vise à apporter toutes les informations pour aider les victimes d'agressions sexuelles, qu'elles soient majeures ou mineures. Le document liste des définitions juridiques et donne des conseils pour réagir face à l'enfant qui révèle l'abus. Un glossaire ainsi qu'un répertoire d'adresses utiles ont été annexés. Le document est destiné aux proches ainsi qu'au professionnel-le-s. Il pourrait faire l'objet d'une adaptation dans les prochaines années pour que les enfants ou les jeunes puissent être directement informés. Par ailleurs, d'ici à 2020, le Centre mettra en place des formations sur la LAVI qui seront destinées aux professionnel-le-s des champs juridique et médico-social.

Sur le plan de la prise en charge, notre permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 14 à 17h. Les entretiens sont gratuits et confidentiels. La situation financière de la victime n'est jamais un obstacle. 1

<sup>1</sup>www.centrelavi-ge.ch

## Pour respirer, la Ville veut se mettre à l'ombre

**Environnement** ▶ La Ville de Genève se dote d'un plan stratégique de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur, la pollution et embellir la ville.

Après la canicule et les récents orages dévastateurs, la Ville de Genève présentait mercredi matin un Plan stratégique de végétalisation en ville. Elle compte intégrer cette étude au Plan directeur communal, le document de référence pour tous les aménagements municipaux. «Quelle cité va-t-on laisser à nos enfants et à nos petits-enfants? Pourra-t-on encore respirer dans nos quartiers en 2050?» questionne Guillaume Barazzone, magistrat en charge de l'Environnement urbain et de la Sécurité, en guise d'introduction.

Les plantes permettent de lutter contre les îlots de chaleur grâce à l'évaporation, de lutter contre la pollution par l'absorption de CO<sub>2</sub>, de valoriser le patrimoine urbain et d'embellir la cité, liste le démocrate-chrétien. «Ce Plan stratégique est un changement de paradigme. Les espaces verts doivent être pensés en même temps que l'urbanisation», commente Guillaume Barazzone.

**Le chemin du Velours à Florissant, dernier projet de réaménagement végétal réalisé par la Ville.** JPDS



Statistiques à l'appui, le Plan dresse un état de la végétation par quartier et témoigne de fortes disparités: 255 m<sup>2</sup> de surface végétalisée par habitant près de l'ONU contre 2 m<sup>2</sup> aux Pâquis, par exemple. Le document se base sur une carte réalisée par l'architecte Maurice Braillard, en 1948, pour montrer aussi le manque de connexions végétales entre le centre-ville et la périphérie.

«Oui, nous avons pris du retard et le chantier est immense, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire», souligne Rémy Pagani, magistrat en charge du Département des constructions et de l'aménagement, inquiet que, d'ici à 2050, les températures soient aussi élevées à Genève qu'en Afrique du Nord et du nombre de maladies et décès liés à la canicule.

Les mesures envisagées vont de la végétalisation au sol, déjà entamée, à

la création de nouveaux parcs aux abords des futurs quartiers d'habitations: à la place du parking de la patinoire des Vernets et au PAV. Rémy Pagani évoque encore la possibilité de retirer le bitume des préaux d'école pour davantage de perméabilité des sols.

Pour atteindre l'objectif de deux hectares de verdure supplémentaires, il faudra «planter en priorité des grands arbres pouvant devenir vieux», insiste Olivier Robert, adjoint de direction au Service des espaces verts. Un chêne majeur a le même impact sur la qualité de l'air en ville que 2000 jeunes arbres!»

Le hic? Un arbre a besoin de 9m<sup>3</sup> de terre pour pousser, soit l'équivalent de deux places de parking. Un premier obstacle se dresse déjà: la loi cantonale qui oblige à compenser toutes les places de parking supprimées au centre. La Ville ne pouvant agir, Guillaume Barazzone envoie un signal aux députés: «Il faut diminuer le trafic pour libérer des places de stationnement. Il y a un rapport de force à créer sur la base d'une urgence sanitaire. Et c'est un politicien de centre-droit qui vous le dit.»

LAURE GABUS

**HUG**

**L'ANCIEN MAIRE D'ALEP EXPULSÉ**

Ancien maire d'Alep-est, lorsque le quartier de la ville syrienne était sous le contrôle des rebelles, Brita Hagi Hassan s'est fait expulser des HUG, lundi, par le service de sécurité de l'hôpital, après s'être disputé avec le personnel des urgences. Deux agents ont porté plainte contre lui. Ils auraient reçu des coups, selon les HUG. L'information, révélée par la *Tribune de Genève*, a été confirmée mercredi par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). L'établissement a annoncé avoir dénoncé la situation aux autorités compétentes. L'ex-maire d'Alep-est se trouvait à Genève depuis vendredi. En grève de la faim, il s'était posté devant l'ONU et dénonçait les bombardements sur Idlib. ATS

**JOURNALISTE MOLESTÉ**

**PROCHES DE BIYA INTERPELLÉS**

L'enquête progresse sur l'agression à Genève d'un journaliste de la RTS qui rendait compte d'une manifestation d'opposants au président camerounais Paul Biya. Six personnes, membres du service de sécurité du dirigeant africain, ont été interpellées mardi. Ces personnes, cinq hommes et une femme, ont été entendues et cinq d'entre elles ont été mises à la disposition de la justice genevoise. La femme, porteuse d'un passeport diplomatique, a été libérée, a fait savoir mercredi le Ministère public genevois. ATS